



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

VILLAGES BRANCHÉS

Un projet de grande envergure

MANIWAKI, 17 juin 2003- Selon les résultats de l'étude préliminaire d'ingénierie effectuée par Xit Télécome et Société Grics, le projet 'Villages branchés' implique la réalisation d'un réseau de télécommunication de grande envergure.

Essentiellement, le réseau serait surtout constitué de fibres optiques. Il demeure cependant possible que d'autres modes de transmission soient utilisés dans certains tronçons plus difficiles. Le réseau relierait tous les bâtiments de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, ainsi que tous les bâtiments des municipalités participantes, soit une possibilité de 88 édifices.

Cette structure formerait une dorsale de base, unissant les deux régions du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau. La dorsale serait composée d'une gaine contenant plusieurs fibres optiques ayant une capacité de transmission très élevée. Pour donner un exemple concret, le téléchargement d'un film DVD de 7,8 gigabits, sur un modem de 56 k, peut se faire en 13 jours. C'est dire qu'il serait encore plus rapide de faire transporter physiquement le film DVD sur un cheval galopant de Montréal à Maniwaki ou Fort-Coulonge que de l'expédier virtuellement par l'intermédiaire de fils téléphoniques. Mais en utilisant un réseau à large bande, par contre, le téléchargement peut se faire à une vitesse qui, en comparaison, semble instantanée : 10,4 minutes seulement!

Il faut préciser que la dorsale pourra ensuite être complétée par l'ajout de branchages supplémentaires, par exemple pour desservir des commerces ou des particuliers. Mais il s'agit là de possibilités non subventionnées par le programme 'Villages branchés'.

Le coût du projet, selon le scénario 'partenaires', est de 4 013 816 \$. Le programme gouvernemental 'Villages branchés' en épongerait les deux tiers. Le tiers

restant serait partagé entre les partenaires. Si la commission scolaire et les deux MRC se divisaient cette part, cela représenterait les montants suivants :

CSHBO - 549 875 \$ pour la construction du réseau et 49 552 \$ pour l'achat de nouveaux équipements, soit un total de 599 427 \$;

MRC Vallée de la Gatineau - 352 122 \$ pour la construction et 36 692 \$ pour les nouveaux équipements, soit un total de 388 814 \$;

MRC Pontiac - 435 939 \$ pour la construction et 26 128 \$ pour les nouveaux équipements, soit un total de 462 067 \$.

L'entretien annuel du réseau (incluant les droits d'utilisation des poteaux de téléphones qui supporteraient la gaine de fibres optiques) impliquerait un déboursé total de 236 732 \$, soit 91 011 \$ pour la CSHBO, 63 975 \$ pour la MRC Vallée de la Gatineau et 81 746 \$ pour la MRC Pontiac. En ajoutant l'entretien des équipements, cela donne les totaux suivants : 104 778 \$ pour la CSHBO, 74 321 \$ pour la MRC Vallée de la Gatineau et 89 175 \$ pour la MRC Pontiac.

Il faut cependant souligner que la réalisation du réseau permettrait des économies importantes à plusieurs niveaux, entre autres par la formation à distance, la centralisation des serveurs, la centralisation des applications ou la diminution des frais d'appels interurbains. Dans certains cas, par exemple pour le projet réalisé par la Commission scolaire des Samarres (région de Joliette), l'argent sauvé par l'élimination de frais d'appels interurbains est suffisant pour éponger entièrement les coûts annuels d'entretien du réseau.

Le calendrier de réalisation du projet prévoit que la demande de subvention pour le programme soit envoyée à l'automne 2003. Les travaux débuteraient dès le printemps 2004, avec une mise en service du réseau à l'automne 2004.

-30-

Source : Marlène Thonnard
Direction générale
CSHBO
1 (819) 449-7866, poste 239